



École élémentaire du Louvarou
1205 rue Général de Gaulle
38560 JARRIE
Tel 04 76 72 00 99
Mail ecolelouvarou@wanadoo.fr

Compte rendu du conseil d'école du 8 juin 2020
Réunion effectuée par visioconférence en raison de la crise
sanitaire liée au Covid-19

Présents

Enseignants : Mme Rolland, Mme Cotton, M. Laville, M. Chatagnat, M. Exertier
Parents: Mme Vincent, Mme Cartalade, Mme Clastres, Mme Staron, Mme Lemercier
CSC Malraux : Mme Bouvier
Mairie : M. Catena (adjoint aux affaires scolaires), Mme Béal (responsable des affaires scolaires)
DDEN : M. Claveri

Absents excusés

Mme Bousigue (IEN)
M. Guerrero (Maire)
Mme Baert, Mme Billod (enseignantes)
M. Barthalay (Educateur sportif)

Ordre du jour

1. Avenant au règlement intérieur
 2. Adaptations pédagogiques et annulations liées à la crise sanitaire
 3. Effectifs à la rentrée de septembre 2020
 4. Questions diverses
1. Avenant au règlement intérieur

Organisation de l'accueil

A compter du lundi 25 mai, reprise à mi-temps selon la formule groupe A (lundi/jeudi) et groupe B (mardi/vendredi) pour toutes les classes de l'école.

Horaires scolaires

Classes de CP, CM1 et CM2 : 8h20/11h50 et 13h50/ 16h20

Classes de CE1/CE2 et CE2 : 8h30/12h et 14h/16h30

Les fratries entreront et sortiront sur le premier horaire.

Les élèves de CM1 entreront et sortiront par les escaliers extérieurs.

Récréations

Celles-ci se feront en décalé (2 ou 3 classes à chaque fois qui seront dans des espaces séparés). Les jeux de balle et échange d'objet seront interdits, les règles de distanciation maintenues. Certaines classes pourront aller en récréation sur le terrain de football.

Port du masque

Tous les personnels porteront obligatoirement des masques chirurgicaux.

Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés si les parents le souhaitent (il faut que les enfants soient en mesure de le porter sans risque de mésusage)

Mesures sanitaires

En premier lieu les parents devront rappeler les gestes barrière à leur enfant avant le départ pour l'école et prendre sa température à chaque fois. Celle-ci doit être inférieure à 37,8° C.

Le maintien de la distanciation physique entre les élèves devra être assuré pendant toute la journée de classe.

Un lavage des mains sera effectué à des moments clefs de la journée:



- A l'arrivée dans l'école;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations;
- Avant et après chaque repas;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué;
- Dès l'arrivée au domicile.

Les élèves pourront amener leur petite bouteille d'eau, ainsi qu'un ou plusieurs livres personnels. L'emprunt de livres dans les bibliothèques de classe sera interdit. Chaque enfant sera muni de son propre matériel scolaire en élémentaire (trousse, crayons, cahiers, livres...). Les enfants ne se prêteront aucun objet.

En cas de suspicion de Covid-19

Si un élève venait à présenter un des symptômes du Coronavirus (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre), il sera immédiatement mis à l'écart et les parents seront appelés sans délai pour qu'ils viennent chercher leur enfant. Ils devront consulter leur médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

L'accès aux locaux est interdit aux parents d'élèves. En cas de non respect du protocole sanitaire, l'admission d'un élève pourra être remise en question.

2. Adaptations pédagogiques et annulations liées à la crise sanitaire

L'enseignement à distance proposée par l'équipe enseignante pendant le confinement s'est appuyée sur le site de l'école, la Beneylu School, la visioconférence proposée par le CNED ou la plateforme Padlet, chaque enseignant adaptant à sa guise son enseignement avec ces outils numériques en diffusant les informations par mail, Whatsapp ou Signal. L'équipe enseignante remercie vivement M. Sarrazin (parent d'élève CE2) pour avoir créé un logiciel d'enregistrement d'écran pour l'école ce qui a facilité la mise en ligne de capsules pédagogiques à destination des élèves.

Ont été annulées les sorties et interventions suivantes :

- Classe nature à lus-La-Croix-Haute (CE1/CE2, CE2 et CM2)
- Interventions de l'ADTC sur le thème du déplacement à pied autour de l'école (CE1)
- Interventions du club de tennis de Brié/Jarrie (6 séances par classe) (CP, CE1 et CE2)
- Interventions Secourisme (toutes les classes)
- 4 sorties piscine en CP et CE1
- Sortie cinéma (CP, CE1, CE2 et CM1)
- Visite du château de Bon Repos (CM2)
- Visite du musée de la Résistance (CM2)
- Visite des archives de l'Isère (CM2)

3. Effectifs à la rentrée de septembre 2020

CP : 26

CE1 : 22

CE2 : 21

CM1 : 31

CM2 : 30



Total : 130 élèves soit une moyenne de 26 élèves par classe.

4. Questions diverses

A destination des enseignants

- Evaluations et validation de l'année scolaire pour les élèves n'ayant pas repris le chemin de l'école : Il n'est envisagé aucun maintien pour l'année scolaire en cours. Des évaluations pourront avoir lieu pour les plus grandes classes, mais elles n'auront qu'un caractère informel.
- Perspectives sanitaires à court et moyen terme : Les informations concernant l'évolution du protocole sanitaire sont données directement par le gouvernement par voie de presse en fonction de l'évolution de l'épidémie. De fait, les enseignants ne sont pas destinataires d'informations avant les parents d'élèves à ce sujet.

A destination de la mairie

- Nouvelle cantine : Livraison prévue pour mars 2021
- Sécurité aux abords des écoles : Un policier municipal est sur place le matin, moment de la journée où la circulation est la plus dense. Pour ce qui concerne la voirie, celle-ci étant maintenant métropolitaine tous les aménagements sont décidés par la Métropole. Nous pouvons toutefois demander l'organisation d'une rencontre entre la Métropole et les parents d'élèves, en présence de la commune.
- Date réponse dérogations : Nous avons souhaité répondre aux dérogations en faisant une projection avec les directeurs/trices sur la capacité d'accueil des écoles du Louvarou, notamment de l'élémentaire sur 5 classes (pas d'ouverture de classe envisagée par l'Education Nationale) afin de permettre l'accueil des enfants de Haute-Jarrie (nouveaux habitants) dans leur école de secteur et de ne pas dépasser la capacité réglementaire d'accueil des enfants. Les familles ont été informées de la décision prise concernant leur enfant.
- Dérogations avec certificat médical : Tous les dossiers comportant un certificat médical sont automatiquement transmis à l'Inspection Académique pour un traitement adapté. Les informations sur la procédure à appliquer ont été données à la commune par l'inspectrice le 25 mai au matin.
- Retour cantine : Le retour à la cantine avec plat chaud n'est pas prévu d'ici la fin de l'année scolaire. La superficie des salles ne permettant pas d'accueillir tous les enfants en un ou deux services en respectant les gestes barrière et la distanciation physique.
- Rôle et légitimité des représentants de parents : Le cadre sanitaire précis et exigeant a contraint la commune à appliquer en moins d'une semaine à une réorganisation complète des équipes d'entretien et d'encadrement, réquisitionnées pour la lutte contre le Covid-19 à l'école et à une adaptation jusqu'au dernier moment avec des enseignants force de proposition.
Un temps aussi court ne nous permettait pas de multiplier le nombre de réunions pour travailler avec les parents d'élèves de chaque groupe scolaire à l'organisation spécifique des 5 écoles.
Malgré tout, dès le 2 juin l'ensemble des services a été proposé aux familles dont l'enfant est accueilli à l'école.